

DIPLÔME D'ÉTUDES MUSICALES (D.E.M)



CRÉATION

Admission sur concours

COMPOSITION

1. UV Dominante COMPOSITION

- Durée du Coursus : 3 à 4 ans
- Admission sur dossier et entretien avec le professeur principal et la direction du CRR 93
- Professeur : Martin Matalon

2. UV Associées obligatoires

Trois matières pour une durée de 2 années chacune. Les matières sont choisies en accord avec le professeur et la direction :

- Ecriture*
- Orchestration*
- MAO : Création Sonore ou Composition assistée par Ordinateur*
- Histoire de la Musique*
- Analyse*
- Acoustique Musicale
- Improvisation
- Initiation à la Direction de Chœur

3. UV Complémentaire

Réalisation d'un **projet personnel** (à faire pendant le cursus de DEM)

**Niveau correspondant aux deux premières années du cursus du CRR 93*

Ces 3 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE

1. UV Dominante Histoire de la Musique

- Durée du Coursus : 2 ans
- Admission sur dossier et entretien avec le professeur principal et la direction du CRR 93
- Professeur : Jean-François Boukobza

2. UV Associée obligatoire

- **Ecriture (2 ans)***
- **Analyse (2 ans)***

3. UV Complémentaire n°1

Une matière pendant 2 ans, choix à faire en accord avec le professeur principal et la direction :

- Acoustique Musicale
- MAO : Création Sonore ou Composition Assistée par Ordinateur
- Pratique complémentaire du clavier ou accompagnement
- Improvisation
- Cours de culture jazz (relevé, commentaire d'écoute, histoire du jazz, etc.)

4. UV Complémentaire n°2

Réalisation d'un **projet personnel** (à faire pendant le cursus de DEM)

* *Les 2 premières années du cursus d'écriture et d'analyse du CRR 93*

Ces 4 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.

ANALYSE

1. UV Dominante Analyse

- Durée du Coursus : 2 ans
- Admission sur dossier et entretien avec le professeur principal et la direction du CRR 93
- Professeur : Jean-François Boukobza

Niveau pré requis : UV de CEM de FM et CEM d'instrument ou de chant

2. UV Associée obligatoire

- **Ecriture (2 ans)***
- **Histoire de la Musique (2 ans)***

3. UV Complémentaire n° 1

Une matière pendant 2 ans, choix à faire en accord avec le professeur principal et la direction :

- Acoustique Musicale
- MAO : Création Sonore ou Composition Assistée par Ordinateur
- Pratique complémentaire du clavier ou accompagnement
- Improvisation
- Cours de culture jazz (relevé, commentaire d'écoute, histoire du jazz, etc.)

4. UV Complémentaire n° 2

Réalisation d'un **projet personnel** (à faire pendant le cursus de DEM).

** Les 2 premières années du cursus d'écriture et d'Histoire de la Musique du CRR 93*

Ces 4 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.

ÉCRITURE

1. UV Dominante Ecriture

- Durée du Coursus : 2 à 3 ans (2h hebdomadaires)
- Professeur : Fabre Guin
- Admission faite sur tests, entretien et étude de dossier par les professeurs d'écriture et la direction du CRR 93.

Niveau pré requis : la fin de deuxième année d'écriture du CRR 93.

Les UV associées et complémentaires peuvent être validées par équivalence ou avoir été commencées en amont de l'entrée effective en DEM dans la discipline principale.

Deux matières, choix à faire en accord avec le professeur d'écriture et la direction du CRR 93 :

- Analyse*
- Orchestration*
- MAO : Création Sonore ou Composition Assistée par Ordinateur*
- Histoire de la Musique*
- Acoustique Musicale et prise de son*
- Cours de culture jazz (relevé, commentaire d'écoute, histoire du jazz, etc.)

3. UV Complémentaire de pratique

Une matière pendant 2 ans, choix à faire en accord avec le professeur d'écriture et la direction du CRR 93 :

- Initiation à la direction d'ensembles vocaux
- Pratique complémentaire de clavier ou accompagnement
- Basse continue
- Improvisation

4. UV Complémentaire

Réalisation d'un **projet personnel** (à faire pendant le cursus de DEM).

**Niveau correspondant aux deux premières années du cursus du CRR 93*

Ces 4 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.

MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

1. UV Dominante CAO/CS

Création Sonore et/ou Création Assistée par Ordinateur

- Durée du Cours : 3 ans
 - Professeur : Jean-Yves Bernhard
- Admission sur dossier et entretien avec les professeurs de MAO (écoute des productions des candidats).

- Improvisation (2 ans)

Une matière, choix à faire en accord avec les professeurs et la direction du CRR 93 :

- Analyse*
- Ecriture*
- Histoire de la Musique*
- Orchestration*
- Arrangement Jazz (UV optionnelle à obtenir sur 2 ans / 2h hebdomadaires / entrée soumise à la réussite au test d'entrée)
- Acoustique Musicale et prise de son*
- Composition instrumentale* (intégration dans la classe sur entretien avec le professeur)

4. UV Complémentaire

Réalisation d'un **projet personnel** (à faire pendant le cursus de DEM).

**Niveau correspondant aux deux premières années du cursus du CRR 93*

Ces 4 Unités de Valeur doivent être validées pour l'obtention du DEM complet.

IMPROVISATION

Durée du Coursus : 2 à 4 ans

Professeur Philippe PANNIER

1. UV Dominante IMPROVISATION

- Cours 1h30 par semaine en groupe de max 5 étudiants avec un RV personnalisé de 1 à 2 fois par an

2. UV Associées obligatoires

- Création Sonore (*l'utilisation de l'informatique musicale dans l'improvisation, le rapport à la microphonie*)
- Travail sur la posture du musicien (ienne) (21h par an sur 2 années)
- Cours de culture musicale associée aux arts de la scène (21h par an sur 2 années)
- Workshop et rencontres avec les différents partenaires durant la formation (*les partenaires pour l'année 2016/2017 sont « la Muse en Circuit - la Compagnie Décor Sonore - la compagnie Thomas Guérineau - L'ensemble TM+)*)

3. UV de participation à un évènement de la programmation du CRR 93

- Avec l'atelier de musique contemporaine
- Avec l'atelier musiques actuelles
- Avec la danse
- Avec le théâtre
- Et autres (concerts scolaires, spectacles des compagnies en résidences, concerts avec les partenaires de formation, performances lors des moments « Fabrica ».)

4. UV Associée Complémentaire (en option)

- Cours de danse avec les étudiants en Art dramatique (sur avis du professeur)
- Acoustique Musicale *
- Création sonore et MAO *
- Composition *
- Cours Ecritures et théories (XX^{ème}-XXI^{ème} siècles)*
- Théâtre *
- Cours de culture jazz (relevé, commentaire d'écoute, histoire du jazz, etc.) *
- Atelier Jazz *
- Cours d'analyse
- Cours d'histoire de la musique
- Pratique complémentaire instrumentale

* Cours demandant un niveau pré-requis pour y participer.

Evaluation finale : réalisation d'un projet personnel présenté lors d'une performance publique.

Les Unités de Valeur 1, 2, 3 doivent être validées pour l'obtention du DEM.